

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2023\_2\_24**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 35

Votants : 40

**Objet : Ressources  
humaines - Création poste  
auxiliaire puéricultrice  
classe supérieure**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 21 février à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 14 Février 2023

**Titulaires** : Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame PICAUVILLE Maryse

**Pouvoirs :**

Madame BAILLY Christiane a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia  
 Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre  
 Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame MICOU Corine  
 Monsieur DEDOYARD Philippe a donné pouvoir à Monsieur ONILLON Denis  
 Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

**Absent(s)** : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Madame MARSAULT Annie

**Excusé(s)** : Madame BAILLY Christiane, Madame CHAUSSERAY Francine, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur SISSOKO Ousmane, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame BIEN Michèle

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Yves ATTOU

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-8  
 Vu le tableau des emplois et des effectifs de la Communauté de Communes Val de Gâtine

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique susvisé, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services  
 Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 13 décembre 2022

Considérant le départ d'une auxiliaire de puériculture à temps complet sur le multiaccueil situé à Coulonges sur l'Autize,

Considérant la candidature d'un auxiliaire de puériculture classe supérieure sur le poste vacant

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- De procéder à la modification du tableau des effectifs comme suit :

Nombre	Poste à créer	Durée hebdomadaire du poste
1	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	35 h

- De créer au tableau des effectifs le poste ci-dessus

- De prendre en compte ces modifications au tableau des effectifs à compter de ce jour
- D'imputer les dépenses sur le budget concerné.
- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0**

Le secrétaire de séance  
Yves ATTOU

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 21/02/2023  
Publié le 28/02/2023  
Transmis en sous-préfecture le

Fait et délibéré, les jours,  
mois et an ci-dessus.

Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

